

COMMUNE DE CHAPPELLE (GLÂNE)



PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL

MODIFICATIONS CONSECUTIVES A L'APPROBATION
PAR LA DEAC DE LA REVISION GENERALE DU PAL DU 03.05.2017

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

Ech 1/5000

CHAP 10.03

URBASOL SA

ROUTE DE MONT CARMEL 2

1762 GIVISIEZ

DATE: SEPTEMBRE 2017

Utilisation du sol

- ZONE A BATIR
- EXTENSION DE LA ZONE A BATIR PROJETEE
- LIMITES INDICATIVES D'URBANISATION

Mobilité

	Existant	A améliorer	A créer
ROUTE DE LIAISON		--	--
ROUTE COLLECTRICE <small>Voir décision d'approbation de la DAEC du 14 MARS 2018</small>		--	
ROUTE DE DESSERTE		--	--
VALORISATION DE L'ESPACE RUE	--	--	
ACCES (AUX AFFECTATIONS FUTURES)	--	--	
CARREFOUR	--		--
PORTE D'ENTREE DE LOCALITE / ZONE MODEREE	--	--	
STATIONNEMENT PUBLIC		--	--
ARRET DE BUS SCOLAIRE		--	--
CHEMIN DE FER		--	--
Mobilité douce			
CHEMIN PIETON / TROTTOIR		--	
Itinéraires touristiques			
CHEMIN DE RANDONNEE PEDESTRE		--	--
ITINERAIRE DE CYCLOTOURISME BALISE		--	--

Sites et paysage

- PERIMETRE DE PROTECTION ISOS " Inventaire du site construit à protéger - Catégorie 2 "
- POINT DE VUE CARACTERISTIQUE
- AIRE FORESTIERE
- ELEMENTS NATURELS PROTEGES - ARBRE ISOLE, VERGER
- HAIE - BOISEMENT HORS FORET
- COURS D'EAU
- COURS D'EAU SOUS TERRAIN
- COURS D'EAU SOUS TERRAIN TRACE IMPRECIS
- RUISSEAU PROPRIE A LA SALAMANDRE TACHETEE

Energie

- LIGNE ELECTRIQUE AERIENNE HAUTE TENSION

Informations indicatives

- SITE POLLUE - SITE DE STOCKAGE
- LIMITE COMMUNALE

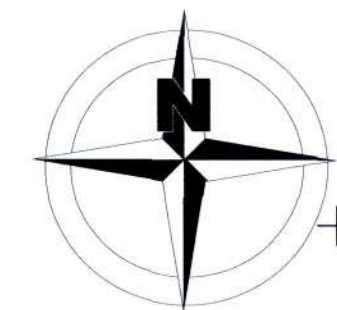
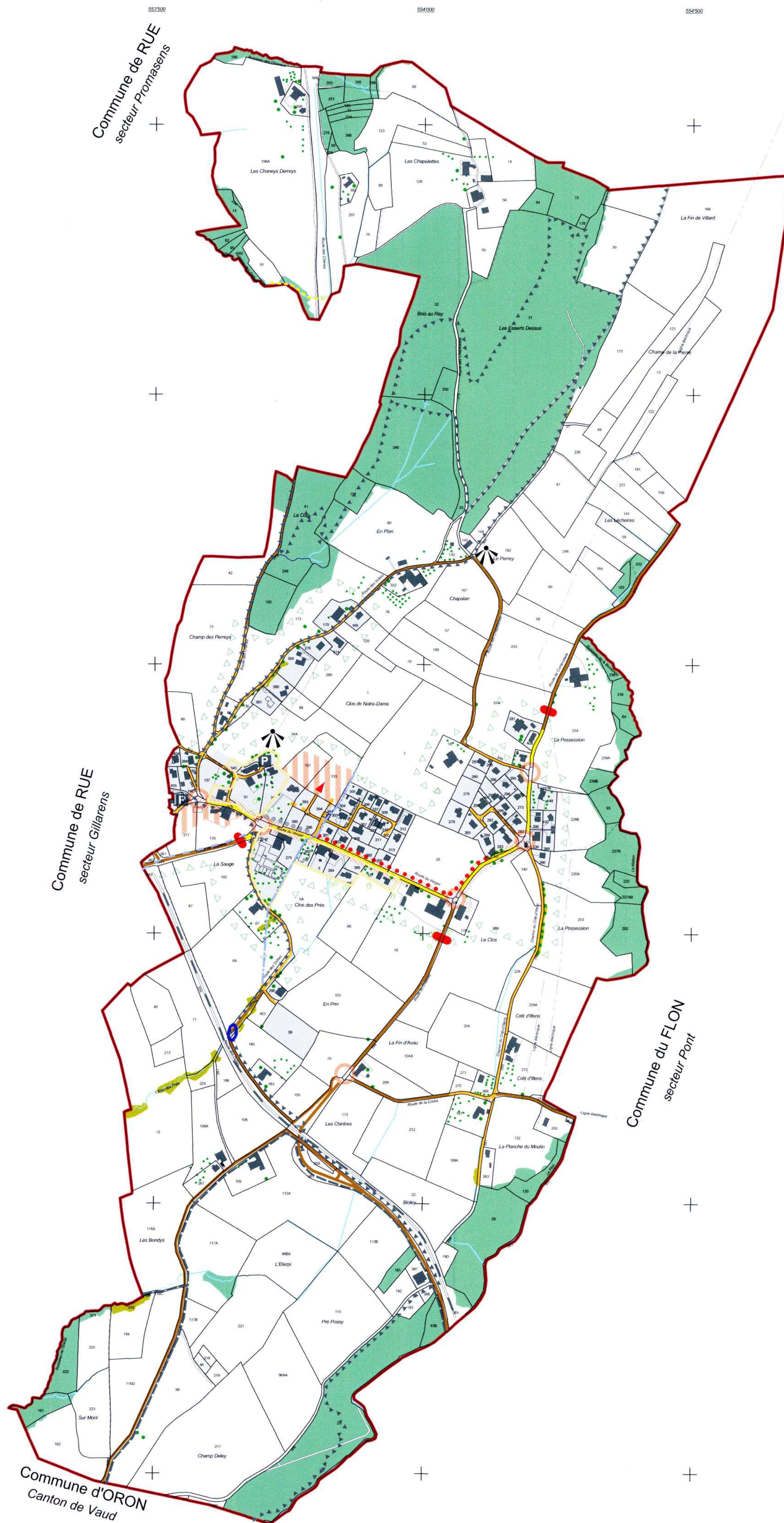
Mis en consultation publique par publication dans la Feuille officielle (FO) n° 38, du 22 septembre 2017

Adopté par le Conseil communal de la Commune de Chapelle, le 6 novembre 2017

Le Secrétaire : Le Syndic :

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, le 14 MARS 2018

Le Conseiller d'Etat, Directeur :



© Etat de Fribourg

N° Aut. 020/16.01.01/000

GEO SUD

Ingénieurs géomètres
Rue de Gruyères 53
1630 BULLE

Tel. 026/919 81 50
Fax 026/919 81 51